

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **72 (1936)**

Heft 48

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Adieux du Bureau romand 1932-1936.* — VAUD : *Bureau S. P. V.* — *Assemblée des délégués.* — *Assemblée générale.* — *Autour de la revision de la loi « institutrices mariées ».* — *Nécrologie.* — *Ceux qui quittent.* — *Ecole normale.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE CORPORATIVE

ADIEUX DU BUREAU ROMAND 1932-1936

Les cloches de minuit vont se mettre en branle. Elles sonneront le glas de l'année qui s'achève et salueront l'année nouvelle, lourde d'angoisse mais aussi d'espérance.

Avec 1936 cesse l'activité du Bureau neuchâtelois qui, pendant quatre ans, assumait la direction de la Romande. Dans quelques jours, en effet, se fera la transmission des pouvoirs à Genève. La route fut dure pour lui ; de chers amis tombèrent sans avoir achevé leur course : le président Baillod, le trésorier Tissot et, tout récemment, notre cher rédacteur A. Rochat. Les vides qu'ils ont creusés nul ne les a comblés et notre chagrin demeure.

Nous ne reviendrons pas sur les tâches accomplies par le Bureau qui s'en va, l'*Educateur* ayant publié le rapport lu au congrès de La Chaux-de-Fonds. Notre constante préoccupation, ces derniers mois, fut le sort de notre journal. Des décisions ont été prises ; ... seront-elles heureuses et favorables ? L'avenir le dira. Le Bureau n'a pas encore désigné le successeur provisoire d'Albert Rochat au poste, délicat entre tous, de rédacteur pédagogique. D'autres tâches, déjà entrevues, attendent le nouveau comité central qui, nous en sommes certains, saura y faire face avec compétence et dévouement.

Plusieurs d'entre nous vont donc, démocratiquement, rentrer dans le rang. Nous ne voulons pas quitter les uns et les autres sans dire à tous notre profonde reconnaissance pour leur précieuse collaboration. A. Toffel fut le modèle des secrétaires et ses procès-verbaux renseigneront minutieusement ceux qui, plus tard, devront



Jean Tissot (1877-1935).
Trésorier de la Romande 1921-1935.

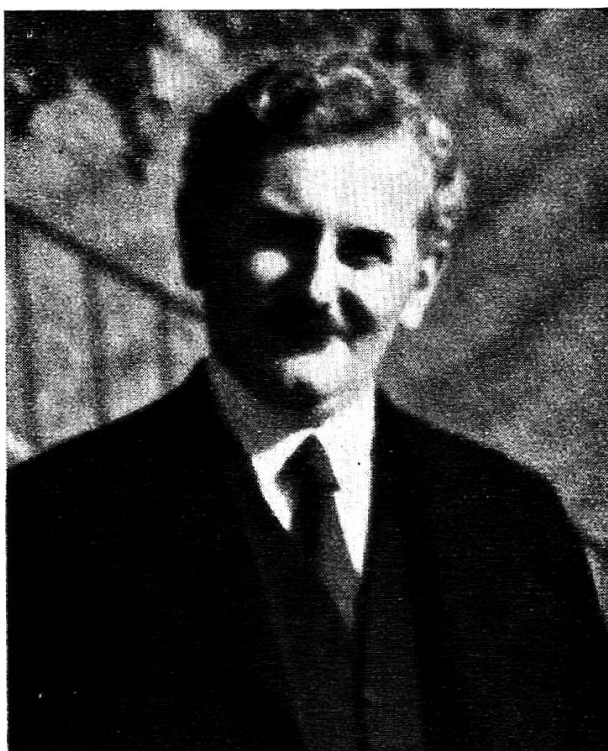
écrire l'histoire de notre S.P.R. G. Stroele fut le conseiller sage et écouté sur qui l'on pouvait s'appuyer en toute confiance. Ch. Grec a conservé tout son entrain et toute sa jeunesse; il rédige notre *Bulletin* avec compétence et autorité et il n'a pas dépendu de lui d'en faire un organe encore plus vivant et plus intéressant. Ch. Serex restera notre minutieux et prudent trésorier et ses judicieux avis, son expérience seront précieux à ses futurs collaborateurs. Tous et sans exception, d'un même cœur et d'une seule volonté, dans une atmosphère d'entière confiance mutuelle nous avons cherché à con-

duire la Romande sur de sûrs chemins. Nous avons commis des erreurs, sans doute; notre gestion est loin d'être parfaite, c'est certain, mais nous avons le sentiment d'avoir travaillé au bien de tous dans la mesure de nos forces et de nos moyens. En plus de ses occupations professionnelles chacun de nous remplit encore une tâche sociale plus ou moins absorbante et la gestion de la Romande vient encore alourdir ce fardeau. Aucun d'entre nous n'a recherché les honneurs et jamais le président soussigné n'a convoité le poste qu'il va abandonner: le malheur des uns ne fait pas toujours le bonheur des autres.

1936 fut l'année du congrès et son souvenir, rafraîchi par la récente publication du compte rendu, restera dans nos mémoires. Ces rencontres sont essentielles à la vie de notre association; elles favorisent l'amitié, les contacts personnels et sont pour tous un enrichissement certain. Il faudrait pouvoir les multiplier.

Quels vœux formuler aujourd'hui puisque telle est la coutume ?

Le futur ex-président souhaite d'abord la bienvenue, et une bienvenue très cordiale, au futur comité central genevois. Son plus cher désir est qu'il connaisse une S. P. R. vivante, unie, forte et prospère, composée de membres qui s'intéressent activement à la bonne marche de leur association et dont les critiques, toujours nécessaires, soient constructives et non pas, comme trop souvent, stériles. Rien ne fait plus de mal et ne décourage davantage ceux qui portent les



Albert ROCHAT (1880-1936).

Rédacteur du *Bulletin corporatif* 1920-1928.

Rédacteur de l'*Educateur* 1920-1936.

responsabilités que les critiques sans objet, faites dans un esprit de dénigrement systématique.

On peut ne pas être d'accord ; qu'on cherche alors à comprendre et qu'on s'explique loyalement comme il se doit entre collègues et éducateurs. Est-ce là trop demander ?

Quand chacun fera de la société, qui devrait être la première pour lui, l'objet de son intérêt, de ses préoccupations, de son amour même, sa chose en un mot, il y aura de beaux jours pour la Romande et ses dirigeants. Qu'on me permette une confession à l'heure où volontiers on dresse le bilan de sa vie : Pendant mes cinq premières années d'enseignement, dans un petit village neuchâtelois, je me suis tenu à l'écart de la Pédagogique, imitant en cela mes collègues du lieu. C'est seulement après ma nomination à La Chaux-de-Fonds qu'attiré par l'entrain d'une section vivante je suis devenu membre de la S. P. N., succédant bientôt, au poste de trésorier cantonal, à celui qui m'avait plusieurs fois écrit pour m'inviter à rejoindre les collègues et à qui je n'avais pas même répondu. Ceci n'est pas un

exemple pour vous, chers collègues, mais si je rappelle ce souvenir humiliant, c'est pour expliquer qu'on s'attache à une société quand elle est vivante et conquérante et quand on commence à s'y intéresser activement en payant de sa personne.

A la prochaine étape nous déposerons le mandat que vous nous avez confié et que d'autres reprendront. Si les peines furent nombreuses, et douloureuse parfois notre route, nous serions ingrats si nous oublions les joies, très grandes aussi, qui furent notre partage. Joie de l'amitié d'abord, privilège d'entrer en contact avec les sections sœurs, romandes et alémaniques, et d'y trouver de fidèles amis, d'excellents collaborateurs. Ces fraternelles rencontres manqueront beaucoup à ceux qui s'en vont, car les occasions de se revoir seront plus rares. D'autres connaîtront ce privilège ; ils sauront l'apprécier comme nous. C'est donc un adieu mélancolique que nous adressons à nos collaborateurs et à tous les chers collègues romands. Que 1936 soit une bonne année pour la Romande et pour tous nos membres et leur famille.

Quels souvenirs laisseront le Bureau neuchâtelois 1932-1936 et son président ? Il ne nous appartient pas de répondre. Mais si, beaucoup plus tard, quelqu'un s'avise de poser la question, l'Histoire répondra probablement : Ce Bureau perdit la moitié de ses membres et son président prononça des éloges funèbres.

Au nom du Bureau de la S. P. R.

J. ROCHAT.

**AVIS ET RAPPEL AUX ABONNÉS A L'« ÉDUCATEUR »
NE SE RATTACHANT PAS AUX SECTIONS CANTONALES DE LA S. P. R.**

Les abonnés que cela concerne sont invités à renvoyer sans tarder le formulaire d'adhésion qu'ils ont récemment reçu. La cotisation romande, y compris l'abonnement à l'*Educateur*, a été fixée à 8 fr. Seuls les abonnés qui auront signé le formulaire d'adhésion seront considérés désormais comme membres de la S. P. R.

Le Bureau.

VAUD

BUREAU S. P. V.

Le Bureau de Mauborget sera fermé le samedi 2 janvier 1936.

Le Comité.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Dimanche 31 janvier, à 10 heures, au Casino de Montbenon.

Ordre du jour :

1. Appel des délégués.
2. Procès-verbal.
3. Comptes.

4. Membres honoraires et auxiliaires.
5. Rapport sur le Musée scolaire.
6. Propositions éventuelles du Comité.
7. Propositions des délégués.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Dimanche 31 janvier, à 14 h. 15 précises, au Casino de Montbenon,
à Lausanne.**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Comité.
3. Rapports des Commissions de vérification des comptes :
 - a) De la Caisse S. P. V.
 - b) De la Caisse de secours.
4. Budget ; cotisation.
5. Propositions éventuelles :
 - a) Des sections.
 - b) Des membres.
 - c) Du Comité central.
6. Radiation d'un sociétaire.
7. Propositions individuelles.
8. Elections statutaires :
 - a) Bureau de l'Assemblée générale.
 - b) Un membre et un suppléant du Comité central.

Les membres et les sections qui auraient une proposition à formuler sont priés d'en avertir le Comité central avant le 10 janvier.

Le Comité central.

AUTOUR DE LA REVISION DE LA LOI « INSTITUTRICES MARIÉES »

Nos directeurs d'école ont parlé.

La *Revue* a publié, sous la signature A. St., le compte rendu d'une réunion des directeurs d'écoles. Le Comité S. P. V. en a pris connaissance avec étonnement. En effet, le communiqué dit : « A l'unanimité moins trois voix, les directeurs d'écoles se sont prononcés en faveur du projet du Conseil d'Etat concernant les institutrices mariées ». Ces messieurs ont admis cependant que les situations acquises devraient être maintenues.

Cette information mérite quelques précisions. Sachons que cette « unanimité » compterait dix voix ; enlevez-en trois et vous connaîtrez le nombre des directeurs qui s'opposent à ce que les institutrices mariées continuent à enseigner ; leur nombre n'est donc pas impressionnant comme le mot *unanimité* pourrait le faire croire.

D'autre part, l'opinion de ces messieurs pourrait laisser supposer que les institutrices mariées ne donnent pas toute satisfaction au point de vue scolaire, puisqu'ils se prononcent pour leur disparition. Il n'en est rien heureusement. Les directeurs admettent que les « situations acquises » doivent être respectées. Nous ne comprendrions pas qu'ils proposent leur maintien si l'enseignement de ces collègues sous leurs ordres était insuffisant.

Nous en déduisons que l'opinion qu'ils ont exprimée *n'a pas été dictée par des considérations pédagogiques.*

C'est bien là l'essentiel. Mais ce vote rendu public est de nature à porter préjudice à ces mêmes institutrices par l'interprétation que d'aucuns ne manqueront pas de lui donner. Nous considérons donc cette manifestation comme déplacée de la part de supérieurs immédiats avec qui nous collaborons tous pour le bien de l'école.

COMITÉ S. P. V.

Ordre du jour.

La section d'Oron de la S. P. V., réunie en séance d'automne, le 5 décembre 1936, remercie le Comité central S. P. V. pour son intervention en faveur du statu quo en ce qui concerne l'activité des institutrices mariées. En l'assurant de son appui, elle l'engage à poursuivre la lutte pour défendre énergiquement cette importante question de principe.

Au nom du comité :

Le Président :
Henri VIREDAZ.

Le Secrétaire :
E^{te} GOLAZ.

NÉCROLOGIE

† **Louis Corthésy** (1862-1936). — Breveté en 1882, il a enseigné à Ferlens (1882-86), Carrouge (1886-92), Paudex (1892-98). Nommé à Lausanne, il passa trois ans à Vennes, puis, de 1901-1922, année où il prit sa retraite, il dirigea une classe en ville.

Corthésy laisse le souvenir d'un instituteur consciencieux, bienveillant, pacifique, d'un éducateur remarquable, cachant sous des dehors modestes une somme prodigieuse de connaissances étendues et variées : c'était une encyclopédie vivante.

L. D.

† **Mme Nougaret-Taxe.** — Le 9 novembre, au Crématoire de Montoie, les collègues et anciennes élèves de Mme Nougaret se trouvaient réunis pour rendre les honneurs à celle qui fut une collègue aimable et une excellente éducatrice.

Après un remplacement d'une année à Fenalet (de 1884 à 1885), Mme Nougaret, alors Mlle Taxe, était partie pour la Roumanie où elle se maria. Rentrée au pays en 1899, elle fit des remplacements à Lausanne jusqu'en mai 1902, date à laquelle elle fut nommée dans cette ville ; elle y enseigna dès lors pendant 22 ans.

Personne bien douée, à la mémoire prodigieuse, elle s'était acquis le respect de ses collègues et la considération de ses élèves. Nous réitérons à sa famille notre sincère sympathie.

B. B.

† **Jules Déglon.** — Encore un vétéran qui nous quitte après une vie bien remplie : 43 ans d'activité féconde et 13 ans de retraite heureuse. Quelques jours de maladie, puis il s'est éteint paisiblement, « sans souffrance et sans s'en rendre compte ».

Comme volent les années ! En 1905, je trouvai à Ouchy une pléiade de très bons maîtres, parmi lesquels Jules Déglon, que 25 ans d'activité, et surtout de graves soucis de famille, avaient vieilli et assombri prématurément. Or, l'an dernier (j'allais dire « peu après ») au hasard d'une rencontre, je retrouvai un Jules Déglon souriant et jouissant par tous les pores de cette retraite qu'il avait bien méritée. Une vraie métamorphose. Que voulez-vous ? il avait mangé son pain noir le premier, et la Providence récompensait enfin son stoïcisme en lui octroyant une vieillesse sereine.

Jules Déglon fut un bon père et un loyal collègue, que trop souvent les soucis ont tenu éloigné de nous. Il aimait l'école et les enfants, qui le lui rendaient bien. C'était pour eux « le papa Déglon ». Méthodique et consciencieux, il obtenait d'excellents résultats et préparait de bonnes volées pour le degré supérieur. Et quand, dans ses dernières années d'activité, une surdité croissante rendait sa tâche plus ardue, notre collègue trouvait encore ses élèves « si bichets et si bravets », « qu'il aurait de la peine à les quitter ».

43 ans d'activité scolaire, peut-on s'imaginer ce que cela représente de travail cérébral, de patience contenue, de résignation et d'héroïsme obscur ? Vous seuls, chers collègues, pouvez en parler savamment... Aussi, puissiez-vous, comme Jules Déglon, jouir d'une longue et douce retraite, lorsque, votre tâche finie, vous pourrez quitter classe et élèves. C'est la grâce que je vous souhaite.

O. J.

CEUX QUI QUITTENT

Lausanne. — Quelques collègues prenaient congé au début de novembre, à Beaulieu, de *Mlle S. Jaccottet*, maîtresse fröbellienne à Lausanne pendant 38 ans

M. F. Curtet rappela en termes heureux les qualités de celle qui nous quitte ; puis on causa, autour d'une tasse de thé, tout en égrenant des souvenirs.

Puisse *Mlle Jaccottet*, que l'adversité n'a pas épargnée, jouir longtemps d'une retraite paisible.

B. B.

Le corps enseignant de la Croix-d'Ouchy était réuni le 30 octobre dernier dans l'une des salles du bâtiment scolaire pour prendre congé de *Mme Besson-Bignens* qui abandonne, selon le goût du jour, la direction de sa classe pour prendre celle de son ménage. Au nom de ses collègues, M. Guichard remit à *Mme Besson* un modeste présent, gage d'estime et d'affection, et lui dit que, si la famille d'Ouchy regrettait cette retraite prématurée, elle saluait aussi avec joie l'arrivée de notre collègue à son foyer. M. Aubert, inspecteur scolaire, exprima encore à *Mme Besson* les regrets que ce départ cause à la Direction des écoles, la reconnaissance que cette autorité lui témoigne et les vœux qu'il forme pour la prospérité de son foyer.

Mme Besson a remercié, non sans émotion, en rappelant que l'école de la Croix-d'Ouchy, qu'elle connut petite fille, lui est bien familière et bien chère : un vivace et lumineux souvenir pour la nouvelle maîtresse de maison. G.

ECOLE NORMALE

Soirée de fin d'année.

C'est toujours avec plaisir que nous assistons à la soirée de fin d'année chez nos futurs collègues. Nous y retrouvons le même public sympathique, où se coudoient professeurs de l'établissement, parents des élèves, amis de l'école ; on nous présente chaque fois un programme choisi avec goût, parfaitement exécuté. Celui de cette année nous a particulièrement plu, et fut enlevé avec brio par une jeunesse enthousiaste, bien stylée, disciplinée : pas de trous, pas d'hésitation, pas de longueurs. Tout était parfaitement ordonné : orchestre, chœur, directeur, violonistes, pianistes, acteurs, tous furent parfaitement à l'aise dans leurs rôles respectifs. Nous ne pouvons citer aucun nom, car le programme ne portait aucune indication quant aux exécutants. Et cet anonymat ne fut point pour nous déplaire ; c'était le résultat d'une collaboration

étroite des élèves des premières classes qu'on nous présentait, où chacun, chacune avait apporté peu ou prou, selon ses moyens et ses talents, sa pierre à l'édifice.

—Il y a quelque chose de changé depuis que vous avez quitté l'Ecole, me disait un de mes anciens professeurs.— Oui, sans doute, bien des changements sont intervenus dans l'esprit général qui règne dans l'établissement. Qu'on ne s'en étonne pas ; c'est la résultante de l'évolution qu'ont subie les méthodes d'enseignement, la façon de comprendre et d'éduquer la jeunesse, c'est le fait de la transformation qui s'est opérée dans l'école vaudoise : ces jeunes gens, ce furent nos élèves et nous, leurs maîtres, nous pouvons en être fiers ! Merci, futurs collègues, pour l'agréable soirée que vous nous avez fait passer.

C. G.

NEUCHÂTEL

REVUE DES SECTIONS

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Nos locaux resteront ouverts encore le samedi, 26 décembre 1936. Par contre, ils seront fermés le samedi 2 janvier 1937. Prière aux intéressés d'en prendre bonne note.

M.

Le premier numéro de l'année 1937 paraîtra le 9 janvier, sous sa forme nouvelle.

Réd.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1936.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Les rédacteurs. Notre journal, p. 1.

Bureau du Comité. Revision des statuts, p. 65. — Convention avec le S. L. V., p. 305. — Congrès, p. 353, 483, 486, 753. — Aux membres de la S. P. R., p. 369. — Convocations, p. 385. — Projets de statuts, p. 387. — Tableaux scolaires suisses, p. 449. — Congrès de la F. I. A. I., p. 497, 513, 529. — Un anniversaire, p. 593. — Examens pédagogiques de recrues, p. 657. — S. P. R. et « Almanach Pestalozzi », p. 705, 723, 768.

Addor, G. Rapport de la Commission de lectures, p. 3, 20.

Briod, E. Témoignage, p. 722.

Chantrens, M. Examen pédagogique des recrues, p. 545.

Chevalley, A. Une proposition nécessaire, p. 401.

Dottrens, R. † E. Duvillard, p. 643.

Grec, Ch. Séance du bureau S. P. R. du 8 mars, p. 225 ; du 2 mai, p. 338. — Congrès, p. 418. — Congrès de la F. I. A. I., p. 626, 657, 689. — Notre journal, p. 641. — S. L. V. et S. P. V., p. 642. — † Alb. Rochat, p. 689, 705, 721. — R. U. P., p. 706.